

Resonance

Appel à candidatures

Date limite : 3 novembre 2025

Please see the English version below

1. Introduction

Le CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules, situé à Genève), la Ville de Genève et la République et canton de Genève sont heureux d'annoncer le lancement de la deuxième édition du programme de résidence *Résonance*. Initié en 2024, ce nouveau programme s'adresse aux artistes résidant à Genève qui s'intéressent à l'intersection entre l'art et la science. Pour cette deuxième édition, les artistes et collectifs sont invités à poser leur candidature pour une résidence artistique entièrement financée, qui aura lieu au CERN, en 2026.

Arts at CERN, le programme artistique du Laboratoire, stimule des échanges constructifs entre l'art et la science. Les artistes sont accueillis au sein de la communauté du CERN et peuvent ainsi observer de quelle façon la recherche fondamentale aborde les grandes énigmes de l'Univers.

Résonance est un cadre de partenariat entre le CERN, la Ville de Genève ainsi que la République et canton de Genève pour la période 2024-2027.

2. Description de l'appel à candidatures

La deuxième édition de *Résonance* convie artistes et collectifs artistiques établis à Genève et ayant un vif intérêt pour la science fondamentale et la technologie à postuler à une résidence de deux mois, entièrement financée, au CERN. À l'issue de l'appel à candidatures, une proposition sera sélectionnée par un jury de spécialistes. Les artistes sont invité·e·s à soumettre une proposition mettant en avant leurs centres d'intérêt et les sujets qu'ils souhaitent explorer durant leur résidence au Laboratoire.

L'artiste ou le collectif retenu rejoindra la communauté passionnée du CERN. Les curateurs et membres de l'équipe Arts at CERN concevront un programme sur mesure mêlant discussions avec des scientifiques, des ingénieurs et des membres du personnel du Laboratoire, et visites de différentes expériences et installations du CERN.

Les candidat·e·s sont invité·e·s à proposer un projet associant recherche et création, qui prévoit une période de deux mois de recherche au CERN, suivie d'une phase de développement, en vue de la création d'une nouvelle œuvre d'art inspirée par leur résidence.

3. Critère d'éligibilité

Résonance invite les artistes établi·e·s à Genève, âgé·e·s d'au moins 18 ans, à postuler, individuellement ou en collectif, pour une résidence de deux mois au CERN, entièrement financée.

Les artistes désirant explorer la science sont invité·e·s à décrire leur proposition et vision artistique, et en quoi leur projet répond à l'appel à candidatures. Une brève description du projet à développer durant la résidence, ainsi que de l'œuvre finale envisagée, est demandée.

Sont encouragées les candidatures d'artistes dont le travail fait écho aux idées suivantes :

- le dialogue avec la science : artistes souhaitant approfondir leur rapport à la physique, en ouvrant un dialogue constructif avec des scientifiques, des ingénieurs et des membres du personnel du CERN ;
- la valeur culturelle de la recherche scientifique : artistes désireux d'étudier le rôle de la science fondamentale et des technologies comme thèmes essentiels à la société ;
- les processus collaboratifs : artistes à même de travailler de manière collaborative et flexible, au-delà des entre disciplines.

Les propositions seront examinées par un jury de spécialistes de l'art et de la science selon les critères suivants :

- le caractère innovant de la proposition, qu'il s'agisse de la résidence, des résultats ou de l'œuvre finale ;
- l'originalité et la pertinence de la proposition, relativement aux recherches scientifiques et culturelles menées au CERN ;
- la faisabilité et la probabilité que la résidence de deux mois aboutisse à la création d'une œuvre d'art.

Les artistes souhaitant participer à l'appel à candidatures du programme *Résonance* doivent soumettre leur candidature pendant la période prévue, via le formulaire en ligne disponible sur le site web d'Arts at CERN.

Le CERN, la Ville de Genève et la République et canton de Genève s'engagent à appliquer un principe d'égalité des personnes, dans le respect de la diversité du point de vue du genre, de l'origine, du handicap, de l'âge et du milieu socioéconomique. Cet engagement, conforme à nos valeurs, reflète la volonté d'assurer la diversité à tous les niveaux hiérarchiques et au sein de notre communauté. Nous nous efforçons de créer un environnement inclusif, où toutes les voix sont entendues et où la diversité nourrit l'innovation et la créativité.

4. Conditions de la résidence

Résonance offre à un·e artiste ou à un collectif artistique une résidence de deux mois entièrement financée au CERN, assortie des conditions suivantes :

- une subvention de 15 000 francs suisses pour la recherche et le développement du projet ;
- une bourse de 5 000 francs suisses par mois, pendant la durée de la résidence.
- un accompagnement curatoriel pendant le processus de résidence et lors de la

réalisation ultérieure de l'œuvre.

Engagements attendus de la part de l'artiste ou du collectif retenu :

- présence au CERN du lundi au vendredi dans le cadre du programme *Résonance* ;
- de rencontrer des scientifiques, des ingénieurs et des membres du personnel du CERN, et de passer du temps auprès des expériences, selon le programme prévu dans le cadre de la résidence ;
- rencontres avec des scientifiques, des ingénieurs et des membres du personnel du CERN, pour passer du temps auprès des expériences, selon le programme prévu dans le cadre de la résidence ;
- communication régulière avec l'équipe Arts at CERN tout au long de la résidence afin de développer la recherche, et poursuite de ce dialogue après la résidence pour assurer la production de la nouvelle œuvre ;
- remise d'un rapport de résidence au plus tard deux mois après la fin de celle-ci.

5. Dates-clés

- La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 3 novembre 2025 (23 h 59, UTC+1).
- Délibération du jury et proclamation des résultats de l'appel à candidatures : janvier 2026
- Période de la résidence : printemps – été 2026 (les dates peuvent être discutées avec l'équipe Arts at CERN).

La décision du jury est définitive et sans appel. L'acceptation de la résidence vaut acceptation des présentes conditions.

6. Modalités de dépôt des candidatures

Les artistes souhaitant déposer une candidature pour la résidence *Résonance* doivent soumettre une proposition qui remplisse les critères de l'appel. La candidature doit être rédigée en anglais ou en français et soumise via le formulaire en ligne :

<https://arts.cern/call/resonance>

La candidature comprendra les éléments suivants :

- informations sur la personne : nom, prénom et coordonnées ;
- biographie de l'artiste ou du collectif (500 mots maximum) ;
- portfolio de l'artiste comprenant les œuvres ou projets artistiques les plus pertinents ;
- proposition de projet contenant :
 - une description du projet (1 000 mots maximum) que l'artiste souhaite développer pendant la résidence au CERN. La proposition doit comprendre une période de

recherche de deux mois au CERN et un projet de création artistique après la résidence ;

- un résumé du projet (300 mots maximum) ;
- une lettre de motivation (500 mots maximum) expliquant pourquoi l'artiste a choisi de postuler à cette résidence et la nature de son intérêt pour la communauté du CERN, en lien avec sa pratique artistique.

7. Nous contacter

Contactez l'équipe Arts at CERN à l'adresse: info.arts@cern.ch

CERN : <https://home.cern/fr> / Arts at CERN : <https://arts.cern>

Resonance

Call for applications

Deadline: 3 Novembre 2025

1. Introduction

CERN, the European Laboratory for Particle Physics, the City of Geneva and the Republic and Canton of Geneva are pleased to announce the launch of the Resonance residency programme. Launched in 2024, this newly created programme targets artists residing in Geneva who are interested in the intersection between art and science. In this second edition, artists and collectives are invited to apply for a fully funded artistic residency at the Laboratory, which will take place in 2026.

Arts at CERN, the Laboratory's arts programme, fosters meaningful exchanges between art and science. Artists are welcomed into the CERN community and have the opportunity to experience the way the big questions about our Universe are explored through fundamental research.

Resonance is a partnership framework between CERN, the City of Geneva and the Republic and Canton of Geneva for the period 2024–2027.

2. Description of the call

The second edition of *Resonance* invites artists and artist collectives who are based in Geneva and have a strong interest in fundamental science and technology to apply for a fully funded two-month residency at CERN. Following the open call, one proposal will be selected by a panel of experts. Artists are encouraged to submit a residency proposal that outlines their interests and the topics they wish to explore during their time at the Laboratory.

The chosen artist or collective will become part of CERN's vibrant community. Arts at CERN curators and team members will design a tailored programme that includes dialogue with scientists, engineers and CERN staff, as well as visits to various experiments and facilities on the CERN campus.

Applicants are encouraged to propose a project that blends research with production, encompassing a two-month research period at CERN followed by a development phase to produce a new artwork inspired by their residency.

3. Eligibility and criteria

Resonance welcomes Geneva-based artists and collectives over the age of 18 to apply. Artists are invited to submit an application, detailing their project proposal, artistic vision and their relevance to the overall call. The application must outline a project to be developed during the residency and a proposal for a final artistic production.

The call encourages applications from artists whose work resonates with the following ideas:

- Dialogue with science: artists wishing to deepen their connection with the field of physics by engaging in meaningful dialogue with scientists, engineers and staff at CERN.
- Cultural significance: artists interested in exploring the role of fundamental science and technologies as central themes in society.
- Collaborative processes: artists who demonstrate an ability to work collaboratively and flexibly across disciplinary boundaries.

The proposals will be reviewed by a jury of art and science experts according to the following criteria:

- the innovative nature of the proposal, as regards both the residency and its outcomes and final production;
- the originality and pertinence of the proposal with respect to the scientific and cultural research undertaken at CERN;
- the potential for the two-month residency to lead to the production of an artwork.

Artists wishing to participate in the Resonance call must submit their application during the call period via the online form available on the Arts at CERN website.

CERN, the City of Geneva and the Republic and Canton of Geneva are committed to respecting the principle of equality for all persons, ensuring diversity across gender, ethnicity, disability, age and socioeconomic background. This commitment is central to our values, promoting representation at all levels of management and within our community. We strive to create an inclusive environment where all voices are respected and where diversity fuels innovation and creativity.

4. Conditions of the residency

Resonance grants an artist or an artist collective a fully funded two-month residency at CERN, comprising the following conditions:

- a grant of 15 000 Swiss francs for the research and development of the proposal;
- a monthly stipend of 5000 Swiss francs while at CERN;
- Curatorial mentoring throughout the entire residency process and during the subsequent realisation of the work.

The selected artist or collective is expected to:

- be present at CERN from Monday to Friday as part of the Resonance programme; - meet scientists, engineers and staff from CERN, and spend time at experiments according to the arranged residency schedule;
- communicate regularly with the Arts at CERN team throughout the residency to develop their research, and continue post-residency to ensure the production of the new work.
- submit a residency report no later than two months after the end of the residency.

5. Key dates

- The deadline for applications is 3 November 2025 (by 11.59 p.m. CET, UTC+1).
- Announcement of the results of the call: January 2026.
- Period of the residency: spring -summer 2026 (dates can be further discussed with the Arts at CERN team).

The jury's decision is final and is not open for discussion. Accepting the Resonance residency constitutes acceptance of these conditions.

6. Application details

Artists intending to apply to the Resonance residency should submit a proposal that abides by the criteria of the call. The application should be written in either English or French and submitted via the online form: <https://arts.cern/call/resonance>

The application must include the following elements:

- personal details: name, address, contact details
- an artist or collective's biography (maximum 500 words).
- an artist dossier with the most relevant artworks or projects.
- a project proposal consisting of:
 - project description (maximum 1000 words) that describes the project you intend to undertake during the residency at CERN. The scope of this proposal should include a research period of two months at CERN and proposal for an artistic production following the residency period.
 - project summary (maximum 200 words)
 - project motivation (maximum 500 words) that outlines your motivation to apply for this residency and your interest in the CERN community and context in relation to your artistic practice.

7. Contact information

Contact the Arts at CERN team at info.arts@cern.ch

CERN: <https://home.cern>

Arts at CERN: <https://arts.cern>